

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2010

<u>Présent-e-s</u> :	Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	<i>Présidente</i>
	M.	Christian	Hottelier	BA	<i>Vice-président</i>
	M.	Ginior	Rana Zolana	RL+	<i>Secrétaire bureau</i>
	M.	Patrice	Arioni	DCe	<i>Conseiller</i>
	M.	Bernard	Boymond	DCe	<i>Conseiller</i>
	M.	Christophe	Cortiglia	DCe	<i>Conseiller</i>
	Mme	Muriel	Devins	RL+	<i>Conseillère</i>
	M.	Daniel	Fischer	DCe	<i>Conseiller</i>
	M.	Florian	Giacobino	RL+	<i>Conseiller</i>
	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	<i>Conseiller</i>
	Mme	Inès	Micheli Kristof	RL+	<i>Conseillère</i>
	Mme	Evelyne	Moll	RL+	<i>Conseillère</i>
	M.	David	Pittier	BA	<i>Conseiller</i>
	M.	Thierry	Schmid	BA	<i>Conseiller</i>
	Mme	Sylvianne	Schrag	DCe	<i>Conseillère</i>
	M.	Jacques	Vallet	BA	<i>Conseiller</i>
	M.	Alain	Walder	DCe	<i>Maire</i>
	Mme	Nicole	Mouty	BA	<i>Adjointe</i>
	M.	Georges	Vuillod	RL+	<i>Adjoint</i>
M.	Claude	Crottaz		<i>Secrétaire général</i>	
<u>Excusé-e-s</u> :	Mme	Helen	Schneuwly	RL+	<i>Conseillère</i>
<u>Procès-Verbaliste</u> :	Mme	Frédérique	Barbe		

BA : Bardonnex Alternative
 DCe : Démocrate chrétien et Entente
 RL+ : Radical, Libéral et Plus

Mme B. Guex-Crosier, présidente du Conseil municipal, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Elle excuse l'absence de Mme H. Schneuwly et ouvre la séance à 20h30.

Elle annonce le dépôt d'une motion, par le groupe DC et Entente et signée de sa main, relative à l'amélioration ou la réalisation d'aménagements visant à faciliter la mobilité. Elle suggère que celle-ci soit traitée lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2010
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications du maire et des adjoints
- V. Rapports des commissions :
 - V.1. *Environnement et développement durable : attribution de l'aide au développement en 2010. Rapporteur : Bernard Boymond*
 - V.2. *Environnement et développement durable : attribution d'une aide de CHF 10'000.- pour un soutien aux victimes du séisme en Haïti. Rapporteur : Bernard Boymond*
 - V.3. *Rapport du délégué de la commune pour le Noctambus Par David Pittier*
- VI. Projets de délibération, résolution, motion :
 - VI.1. *P-D-1261 Approbation du budget de fonctionnement 2011, du taux des centimes additionnels et de l'autorisation d'emprunter*
- VII. Propositions individuelles, questions et divers
- VIII. Calendrier

➔ **N'appelant aucune rectification, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010

➔ **N'appelant aucune modification, le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2010 est approuvé avec remerciements à son auteur.**

III COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Lecture d'une lettre signée de MM. Fabien Piguet et Dominique Bonfils, entraîneurs des Juniors C du Compesières FC, remerciant la commune de son soutien pour la réalisation d'un voyage d'équipe en Turquie.

IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

1. Inondations au Pakistan

La Croix-Rouge a adressé un courrier de remerciements à la mairie pour le don de CHF 10'000.- attribué par le Conseil municipal lors de sa dernière séance.

2. Installation du WI-FI

M. A. Walder signale que le WI-FI a été installé dans la salle des Chevaliers ainsi que dans la salle des commissions.

3. Nuisances à Landecy

Lors de la précédente séance du Conseil municipal, un courrier, adressé par une habitante de Landecy et relatant les nuisances sonores endurées par les habitants du village en raison d'une soirée privée, avait été lu à l'assistance.

M. A. Walder procède à la lecture de la lettre qu'il lui a envoyée répondant à ses interrogations.

4. Desserte du hameau de Landecy par les TPG

M. A. Walder a reçu un courriel et deux lettres d'habitants ayant appris la possibilité d'une future desserte du village de Landecy par les transports publics. Tous souhaitent connaître le plan d'action de la commune.

M. A. Walder lit la réponse qui leur a été adressée.

5. Compesières FC

L'Exécutif a reçu le Compesières FC afin de prendre connaissance des comptes de l'association en vue de sa prochaine assemblée générale. A cette occasion, faisant suite au vote du Conseil municipal d'un règlement relatif à l'octroi d'une aide financière en faveur des jeunes pour les activités sportives, le projet de contrat de prestations leur a été présenté. Il en sera fait de même avec le Jiu-Jitsu Judo Club Compesières et la Gymnastique enfantine de Compesières.

De son côté, le Compesières FC a fait part de sa 4^{ème} place du fair-play au niveau cantonal. En récompense, l'ACGF (Association cantonale genevoise de football) lui a remis un bon de CHF 2'000.- pour l'achat de matériel.

6. Cour des comptes – Commission cantonale d'aide au sport

La Cour des comptes a publié son rapport relatif à la commission cantonale d'aide au sport. Bien qu'il n'ait rien trouvé d'intéressant au sujet des critères d'attribution, **M. A. Walder** cite un passage dudit rapport « *En ce qui concerne le bien-fondé des propositions de subventions, la Cour a constaté que si la Commission se prononce sur la base de demandes d'attribution documentées, elle ne s'est pas dotée de critères objectifs et formalisés pour arrêter les montants des aides* ». Il s'avère donc qu'il est judicieux d'utiliser leurs compétences mais sans absolu.

7. Pavillons scolaires

M. A. Walder présente une affiche, réalisée par les élèves, remerciant les autorités communales pour la construction des nouveaux pavillons scolaires.

8. Élagage d'arbres

M. G. Vuillod indique qu'un sérieux élagage des arbres bordant la Lissolle sera prochainement entrepris. En raison des forts vents, l'un d'entre eux est d'ailleurs malheureusement tombé sur une voiture en stationnement de l'autre côté de la rivière.

Même problème pour un cèdre, sis à proximité du giratoire de Compesières, qui a pris la foudre sur les deux tiers de sa hauteur. Il sera soit élagué, soit abattu.

9. D-1258 – Rénovation et information sur le site de la déchetterie de Fémé

Relativement à la délibération 1258, un dossier de demande de subvention avait été déposé auprès du Fonds cantonal de gestion des déchets. Le montant de CHF 2975.- a été attribué à la commune de Bardonnex, plus spécifiquement pour la partie « communication » du projet.

10. Noces d'or et de diamant

M. et Mme Barchietto ont adressé un courrier à l'Exécutif, le remerciant de la charmante soirée et des cadeaux reçus à l'occasion de leurs noces de diamant. Les autres jubilaires, M. et Mme Volluz ainsi que M. et Mme Jegge, ont également transmis leurs remerciements.

11. Accueil familial

Une seule accueillante familiale est établie à Bardonnex ; elle a fait part de sa satisfaction quant au nouveau système mis en place. **Mme N. Mouty** ajoute que 10 enfants domiciliés à Bardonnex bénéficient d'un placement au sein du réseau intercommunal Genève sud-ouest.

Mme Myriam Matthey-Doret a été mandatée pour l'étude et la vérification des statuts, des contrats de travail et des conventions de placement de l'Association pour l'accueil familial les Poussins, réseau intercommunal Genève sud-ouest. Une convention de prestation et de partenariat entre les communes et l'association sera également établie par ses soins.

12. Crèche La Cigogne

Mmes N. Mouty, I. Micheli Kristof et M. D. Fischer ont participé à la cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre qui s'est déroulée sous un temps radieux.

13. Cadeaux des Aînés

Les cadeaux devraient être prêts le 8 décembre prochain ; un mail donnant les derniers détails sera adressé aux membres du Conseil municipal en temps voulu.

14. Compesières en lumières

L'inauguration des illuminations se déroulera le jeudi 2 décembre prochain à 18h30. La population sera conviée, par un tous-ménages, à participer à cet événement.

15. Salle polyvalente

Les travaux de rénovation de la salle polyvalente seront terminés à la fin de la semaine. L'école, les associations et les personnes intéressées à sa location pourront réintégrer les lieux dès le lundi 15 novembre prochain. **Mme N. Mouty** espère que les utilisateurs prendront soin des locaux et du nouveau matériel le composant.

V RAPPORTS DES COMMISSIONS

1. Environnement et développement durable : attribution de l'aide au développement en 2010.

Rapporteur : Bernard Boymond

M B. Boymond apporte deux petites corrections au rapport et propose que soit ajoutée, par le secrétariat de la mairie, la liste nominative des dossiers qui ont été refusés.

➔ **Les membres du Conseil municipal prennent acte du rapport.**

2. *Environnement et développement durable : attribution d'une aide de CHF 10'000.- pour un soutien aux victimes du séisme en Haïti.*
Rapporteur : Bernard Boymond

M B. Boymond apporte également deux corrections au rapport.

M. Th. Schmid remercie M. B. Boymond pour la rédaction des deux rapports présentés ce soir.

➔ **Les membres du Conseil municipal prennent acte du rapport.**

3. *Rapport du délégué de la commune pour le Noctambus. Par David Pittier*

M. D. Pittier a recueilli les chiffres d'exploitation depuis 2005 et a établi plusieurs graphiques démontrant notamment la fréquentation du Noctambus et son coût. Tout au long de ces 5 dernières années, il a pu remarquer une augmentation constante de la fréquentation de ce service. Grâce à une efficace campagne de publicité, le nombre de passagers a particulièrement évolué en 2008.

Il rappelle que le Noctambus circule chaque vendredi et samedi soir. La ligne N3 dessert la commune de Bardonnex. Le bus quitte Cornavin à 2h45 et arrive à Croix-de-Rozon à 3h30, à Landecy à 3h33 et à Bardonnex à 3h39. Afin d'éviter les conflits, un médiateur voyage à bord du bus où il règne généralement une bonne ambiance.

Selon M. Pittier, il est important que la commune continue à soutenir le Noctambus qui est un service important pour les jeunes qui peuvent ainsi se déplacer en toute sécurité.

Il n'est pas rare que des jeunes de France voisine empruntent le Noctambus. Ils ont informé M. Pittier qu'une pétition était actuellement en cours à Collonges-sous-Salève et à Archamps afin qu'une ligne de bus desservent ces villages la nuit.

Mme E. Moll regrette que le Noctambus reparte toujours à vide de Bardonnex ; en cas de fête dans la commune, des jeunes pourraient être intéressés à l'emprunter en direction de Carouge ou de la ville.

M. D. Pittier ajoute qu'il n'est pas rare que des jeunes s'endorment dans le bus et se réveillent à Bardonnex. Dans ce cas, les chauffeurs sont généralement assez conciliants et les redescendent vers Carouge.

VI PROJETS DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. P-D-1261 Approbation du budget de fonctionnement 2011, du taux des centimes additionnels et de l'autorisation d'emprunter

La présidente cède la parole à **M. A. Walder** ; selon lui, l'ensemble des questions relatives au budget a trouvé réponse lors des différentes séances de commissions. Il indique que quelques charges ont été revues à la baisse depuis la présentation du budget en octobre dernier.

Cela fait un peu plus de dix ans qu'il siège au sein de cette assemblée et, il semble à **M. Ch. Hottelier** que pour la première fois, il est proposé une augmentation du taux du centime additionnel.

M. A. Walder rappelle qu'il y a 11 ans, le taux du centime additionnel avait été augmenté pour permettre à la commune de toucher une subvention pour la construction d'une école.

➔ **La parole n'étant pas demandée, la présidente soumet au vote l'approbation du projet de délibération.**

P-D-1261 Approbation du budget de fonctionnement 2011, du taux des centimes additionnels et de l'autorisation d'emprunter

Considérant,

- *les articles 30, al. 1, lettres a), b) et g), 70, al. 1, lettre b) et 74, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 et les articles 291 et suivants relatifs aux centimes additionnels, de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887,*
- *le budget administratif pour l'année 2011, qui comprend le budget de fonctionnement et le plan annuel des investissements,*
- *le préavis favorable à l'unanimité de la commission des finances du 3 novembre 2010,*
- *le budget de fonctionnement présentant un montant de CHF 4'762'743.- aux charges et de CHF 4'775'120.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 12'377.-,*
- *l'autofinancement s'élevant à CHF 959'641.-, au moyen des amortissements ordinaires du patrimoine administratif inscrits au budget de fonctionnement pour un montant de CHF 947'264.- et de l'excédent de revenus présumé du budget de fonctionnement pour un montant de CHF 12'377.-,*
- *le nombre de centimes additionnels nécessaires à l'exécution des tâches communales pour 2010 s'élève à 40 centimes,*
- *le renoncement à prélever des centimes additionnels en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2010 par les personnes domiciliées ou séjournant plus de trois mois dans la commune,*
- *le plan annuel des investissements présentant un montant de CHF 1'500'000.- aux dépenses et CHF 0.- aux recettes, les investissements nets présumés s'élevant à CHF 1'500'000.-,*
- *les investissements nets autofinancés pour un montant de CHF 959'641.-, dont il résulte une insuffisance de financement des investissements de CHF 540'359.-,*

Sur proposition du maire et des adjoints,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. *D'approuver le budget de fonctionnement 2011 pour un montant de CHF 4'762'743.- aux charges et de CHF 4'775'120.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 12'377.-,*
2. *De fixer le taux des centimes additionnels pour 2011 à 41 centimes.*
3. *De ne pas prélever de centimes additionnels sur les médailles pour les chiens en 2011.*

4. *D'autoriser le maire à emprunter en 2011 jusqu'à concurrence de CHF 540'197.- pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif.*
5. *D'autoriser le maire à renouveler en 2011 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables.*

Cette délibération est prise à l'unanimité, soit par 15 voix pour.

VII PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Centre communal – machine à café

Selon **M. D. Fischer**, la machine à café du centre communal est totalement contre-productive en terme de développement durable ; elle reste en effet sous tension 24h/24h pour ne fonctionner qu'une dizaine d'heures par année. Un des percolateurs ne fonctionnant plus, il suggère de remplacer ladite machine par un modèle plus écologique et économique.

Mme N. Mouty ajoute qu'auparavant la machine était éteinte entre les utilisations mais ceci a été fortement déconseillé afin d'éviter le dessèchement des joints.

2. Auberge de Croix-de-Rozon – containers

M. D. Fischer se demande pourquoi les containers de l'Auberge de Croix-de-Rozon sont entreposés sur des places de parking, voire parfois sur la route.

3. Commanderie de Compesières

Lors de la dernière tempête de vent, il a été signalé à **M. A. Krasnosselski** que des paquets de mousses végétales se détachaient du toit de la commanderie. Il suggère de réfléchir à un nettoyage du toit pour éviter sa dégradation.

4. Site Internet de la commune de Bardonnex

M. D. Pittier a pu remarquer que le lien relatif à la démographie sur le site communal était inactif.

5. Changement de nom

Mme E. Moll (Butikofer) fait part de son changement de nom suite à la modification de son état civil.

6. Balcons fleuris

Il a été rapporté à **Mme E. Moll** que la commune de Bardonnex, bien qu'elle ait reçu un prix, n'était pas représentée lors de la cérémonie des fenêtres et balcons fleuris de Genève.

7. Bardonnex – aménagement de places de parking

Mme E. Moll demande si l'initiateur de la pétition, ayant mené à l'étude d'aménagement du village de Bardonnex, a été invité à la présentation publique qui se déroulera le 17 novembre prochain à la salle polyvalente.

Si tel n'est pas le cas, **M. A. Walder** indique qu'une invitation lui sera adressée très prochainement.

8. Noctambus

M. F. Giacobino remercie M. D. Pittier pour sa présentation relative au Noctambus. Au vu de la forte fréquentation de ce service, il serait, selon lui, intéressant de réfléchir à une ligne intermédiaire, soit entre minuit et 3h00 du matin.

VIII CALENDRIER

Commissions	Aménagement	15.11.10	19h30	Mairie
	Bâtiments et écoles	06.12.10	18h30	Salle des commissions
	Environnement et développement durable	15.11.10	20h00	Salle des commissions
	Finances et sécurité	---.---.---		
	Routes, travaux et emplacements communaux	29.11.10	18h30	Salle des commissions
	Sociale et culture	01.12.10	18h30	Salle polyvalente

Agenda :

- 17 novembre 2010 Présentation publique des mesures de marquage dans le village de Bardonnex à 19h00 à la salle polyvalente.
- 2 décembre 2010 Inauguration des illuminations sur le site de Compesières (dès 18h30).
- 21 décembre 2010 Promotions citoyennes aux environs de 18h30 à la salle des commissions ; elles seront suivies de la séance du Conseil municipal à 19h00 puis d'un repas à l'Auberge de Compesières.

Prochaines séances du Bureau du Conseil municipal, 18h30 à la mairie :

Le 8 décembre 2010, le 2 février, le 2 mars, le 30 mars et le 2 mai 2011.

Prochaines séances du Conseil municipal :

Le 21 décembre 2010, le 15 février, le 15 mars, le 12 avril et le 10 mai 2011.

La parole n'étant plus demandée, la présidente remercie l'assistance et lève la séance à 21h30.

Béatrice Guex-Crosier, Présidente

Ginior Rana Zolana, Secrétaire

Genève, le 11 novembre 2010/fb